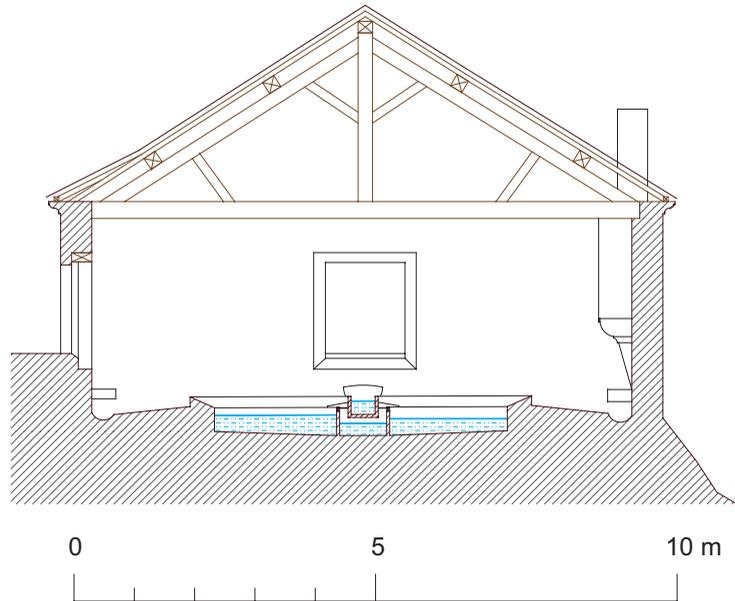


Au fil de l'eau, le lavoir de la Baurette



Les lavoirs couverts nécessitaient une charpente qui permettait de singulariser l'édifice et d'attirer l'attention du passant. Le choix d'une toiture à un ou plusieurs pans dépend de la forme du bâtiment, de la topographie du lieu mais surtout de la situation financière de la commune.

Le toit est assez souvent conçu à quatre pans (c'est le cas de la Baurette) avec comme but inavoué d'anoblir le bâtiment (la maison lorraine classique est conçue sur le modèle d'une couverture à deux pans). Quelque soit le type de couverture retenu, les charpentiers et couvreurs déploieront un grand savoir-faire qu'ils étaient loin d'employer aussi soigneusement dans les charpentes des maisons d'habitation, de fermes ou de bâtiments d'exploitation. Les bois de charpente sont toujours du chêne ou du hêtre et leur assemblage d'une grande intelligence alliée à une composition savante et soignée.

Il y a depuis très longtemps un lavoir à cet emplacement puisqu'il est déjà question de le restaurer au tout début du XIXe siècle. En effet, en 1809, Jean-François Bouriet, architecte à Montmédy, est nommé comme expert le 20 juin, pour définir les travaux à effectuer « sur le lavoir sur le ruisseau de la Borette ». Un devis avait été dressé par Evraud, architecte à Montmédy en 1808. On décide, le 22 octobre 1812, sans doute devant l'importance des travaux à effectuer, de le reconstruire. Des adjudications ont lieu le 20 mars 1813, sans mention du nom du lavoir, mais il s'agit vraisemblablement de la Baurette, adjudications emportées par Jean-François Lejeune, entrepreneur à Marville. Le lavoir sera de nouveau restauré en 1834 par Nicolas Rosset, entrepreneur à Marville, et l'architecte Dethan.

En pierre de taille et moellons, il est couvert d'un toit à croupes recouvert aujourd'hui de tuiles mécaniques. Il est fermé sur ses quatre côtés, prend le jour par quatre fenêtres et on y accède par une porte, sur son petit côté, vers l'aval.

L'existence de cheminée dans certains lavoirs a souvent été un sujet d'étonnement et prêté à hypothèses. C'est le cas du lavoir de la Baurette.

La présence d'un dispositif de chauffage dans certains lavoirs s'explique par le désir de préparer le linge à l'eau chaude au moment de le laver, c'est-à-dire réchauffer la buèy', mais on est en droit de s'étonner de l'insignifiance des moyens mis à disposition des usagers pour y faire du feu.

Dans le canton tout proche de Neufchâteau (Belgique), il est mentionné dans les recommandations du commissaire voyer, en 1887, lorsque le lavoir se trouve à quelque distance des habitations, qu'une cheminée soit généralement placée dans un coin, elle est nécessaire pour réchauffer les lavandières et leurs aliments en hiver.

Une personne de Marville qui, petite fille, accompagnait sa mère au lavoir, se souvient qu'elle et les autres mamans apportaient à tour de rôle un fagot pour alimenter le feu de la cheminée.

Les architectes du XIXe siècle ont souvent eu le souci d'individualiser chacune de leur construction. Celui de la Baurette l'a fait par une corniche moulurée qui court sur tout le périmètre du bâtiment.

Cette exposition a été réalisée par la Direction des Affaires culturelles de Lorraine, Service régional de l'Inventaire.

• **PHOTOGRAPHIE** : G. André, D. Bastien, Gérard Coing, A. George, M. Kirignard, Ph. Lousto.
• **DOCUMENTATION GRAPHIQUE** : St. Froehlich, C. Malinverno, O. Perrot, A. Schneider, A. Tosi, avec la collaboration du lycée Loritz de Nancy (S. Guichard, M.-A. Steinmetz et J. Wiéck).
• **MAQUETTE** : D. Bastien, S. Collin-Roset, A. George, Agence Publicis.Sigra.

Elle fait suite aux travaux d'inventaire topographique menés par S. Collin-Roset, avec la collaboration de la municipalité et des habitants de Marville, de J. Grison, J. Guillaume, M.-F. Jacobs, P. Laurent, R. Nicolas, J. Rouyer, H. Simon, et des associations « Marville-Terres Communes » et « Société d'art et d'histoire de Marville ».



MARVILLE

TERRES COMMUNES